



Séance du dimanche 07 avril 2024

Membres en exercice :

14

Présents : 10

Présents non votants : 0

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

Représentés : 1

Votants : 11

Date de la convocation : 26 mars 2024

sept avril deux mille vingt-quatre à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON

Présents : Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Sonia CHAUME, Florence BOISAN, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Jean-Roch PIOCH, Chantal SOULIER

Représentés : Julien COUTY représenté par Jean-Charles FAYON

Excusés : Yannick BOULET, Patrice CRISPOUL, Fabien MEYNIEL

Absents :

Secrétaire de séance : Florence BOISAN

Objet: Fiscalité Directe locale 2024 : Taux d'imposition - DE_2024_041

Considérant le produit fiscal attendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2023 et de les reconduire en 2024 soit

PRODUITS RESULTANTS DES TAUX VOTES ET PRODUIT FISCAL ATTENDU

TAXES	BASE 2024	TAUX 2024	PRODUITS
TAXE FONCIERE BATIE TFB	557 500	37.98 %	223 398
TAXE FONCIERE NON BATIE TFNB	76 700	58.17 %	46 478
TAXE D'HABITATION	124 610	5.83 %	7 509
		TOTAL	277 385

Pour extrait conforme,
Le Maire
Jean-Charles FAYON

Préfecture du CANTAL

Date de réception de l'AR: 09/04/2024

015-211502315-DE_2024_041-DE



Séance du dimanche 07 avril 2024

Membres en exercice :

14

Présents : 10

Présents non votants : 0

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

Représentés : 1

Votants : 11

Date de la convocation : 26 mars 2024

sept avril deux mille vingt-quatre à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON

Présents : Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Sonia CHAUME, Florence BOISAN, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Jean-Roch PIOCH, Chantal SOULIER

Représentés : Julien COUTY représenté par Jean-Charles FAYON

Excusés : Yannick BOULET, Patrice CRISPOUL, Fabien MEYNIEL

Absents :

Secrétaire de séance : Florence BOISAN

Objet: Budgets primitifs : commune-eau-lotissement - DE_2024_042

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les budgets primitifs 2024 ci-dessous :

COMMUNE

Section de fonctionnement : Equilibre en dépenses et recettes à 825 223.33 € dont 233 262.75 € de virement à la section d'investissement.

Section d'investissement : Equilibre en dépenses et recettes à 2 126 079.92€ dont 1 190 670.62€ en restes à réaliser dépenses, 256 861.96 € restes à réaliser recettes et 312 547.01€ au compte 1068.

EAU

Section de fonctionnement : Equilibre en dépenses et recettes à 125 850.80 € dont 13 973.77€ de résultat reporté.

Section d'investissement : Equilibre en dépenses et recettes à 227 900.83 € dont 11 920 € en restes à réaliser dépenses.

LOTISSEMENT ERNEST MASSEBEUF

Section de fonctionnement : Equilibre en dépenses et recettes à 298 582.41 €

Section d'investissement : En dépenses 307 278.41 € et en recettes à 391 000 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Charles FAYON



Séance du dimanche 07 avril 2024

Membres en exercice :
14

Date de la convocation : 26 mars 2024

Présents : 10

Présents non votants : 0

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

Représentés : 1

Votants : 11

sept avril deux mille vingt-quatre à 09 heures 30, l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Jean-Charles FAYON

Présents : Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Sonia CHAUME, Florence BOISAN, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Jean-Roch PIOCH, Chantal SOULIER

Représentés : Julien COUTY représenté par Jean-Charles FAYON

Excusés : Yannick BOULET, Patrice CRISPOUL, Fabien MEYNIEL

Absents :

Secrétaire de séance : Florence BOISAN

Objet: Subventions 2024 - DE_2024_043

Le Conseil Municipal inscrit au budget primitif une somme totale de 21 000 € destinée aux associations répartie de la façon suivante :

- AFN : 700 €
- APE Cantine : 1400 €
- AS Vétérans : 750 €
- Conseil Municipal des jeunes : 500 €
- Talizat Terroir : 6000 € + 2000 € (subvention exceptionnelle)
- ACCA : 900 €
- Club du 3ème âge : 700 €
- Comice Agricole : 50 €
- Ecole APE : 3300 €
- Jeunesse et sports : 1200 €
- La Danse Talizatoise : 500 €
- Le Souvenir Français : 50 €
- Amis du patrimoine : 1000 € (subvention de démarrage)
- DDEN : 50 €
- Association Judo 100 €

- Non affectée : 1800 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Charles FAYON



Séance du dimanche 07 avril 2024

Membres en exercice :
14

Date de la convocation : 26 mars 2024

Présents : 10
Présents non votants : 0

sept avril deux mille vingt-quatre à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON

Pour : 11
Abstentions : 0
Contre : 0
Représentés : 1

Présents : Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Sonia CHAUME, Florence BOISAN, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Jean-Roch PIOCH, Chantal SOULIER

Votants: 11

Représentés : Julien COUTY représenté par Jean-Charles FAYON

Excusés : Yannick BOULET, Patrice CRISPOUL, Fabien MEYNIEL

Absents :

Secrétaire de séance : Florence BOISAN

Objet: Autorisation de programme et de crédits de paiement- Ajustement - DE_2024_044

Vu la délibération du conseil municipal n° DE_2021-026 du 28 mars 2021 portant adoption de l'autorisation de programme/crédits de paiements relative à l'opération Restructuration de l'Ecole maternelle et primaire de Talizat ;

Vu la délibération n°DE-2024-042 du conseil municipal du 7 avril portant adoption du budget primitif 2024 - Budget général; Considérant les ajustements nécessaires liés à la réalisation de l'opération ;

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

* **VOTE** l'ajustement de l'autorisation de programme / crédits de paiement telle que définie ci-après

Budget général Commune-Opération budgétaire 30

EXERCICE	2021	2022	2023	2024
Crédits de paiement				
Maitrise d'œuvre-CT-SPS-frais de dossier et appel d'offres-foncier	18 814	15 438	79 133	23 315
Travaux	118 190	134 999	605 098	1 105 013
Montant total des crédits par année	137 004	150 437	684 231	1 128 328

2 100 000

Recettes prévisionnelles				
ETAT DETR	28 495	45 250	84 381	201 638
REGION			75 575	174 425
DEPARTEMENT			61 026	88 974
ETAT CRTE		79 355		185 161
Amende de Police	6 000	5 000	6 700	
ACTEE-FONDS CHALEUR			11 055	49 500
EUROPE Leader				33 129
FCTVA	22 474	20 103	112 241	185 091
Emprunt	70 000	500 000		
Autofinancement				54 427
Montant total	126 969	649 708	350 978	972 345

2 100 000

Date de transmission de l'acte: 11/04/2024
Date de réception de l'AR: 11/04/2024
015-211502315-DE_2024_044-DE
A G E D I

* **AUTORISE** Monsieur le maire à reporter les crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement, tout autre modification devant donner lieu à délibération du Conseil Municipal

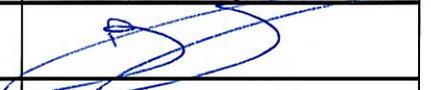
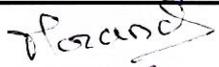
* **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ces démarches.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Charles FAYON



Date de transmission de l'acte: 11/04/2024
Date de reception de l'AR: 11/04/2024
015-211502315-DE_2024_044-DE
A G E D I

TALIZAT - Commune
LISTE DE PRESENCE
Séance du 07 avril 2024

NOM	FONCTION	SIGNATURE
FAYON Jean-Charles	Maire	
POUDEROUX Loïc	Adjoint au Maire	
BONNET Anne-Sophie	Adjointe au Maire	
BRUGOUX Patrick	Adjoint au Maire	
BOULET Yannick	Adjoint au Maire	ABSENT
CHAUME Sonia	Conseillère municipale	
COUTY Julien	Conseiller municipal	représenté par Jean-Charles FAYON
CRISPOUL Patrice	Conseiller municipal	ABSENT
BOISAN Florence	Conseillère municipale	
MEYNIEL Fabien	Conseiller municipal	ABSENT
MOITY Nicole	Conseillère municipale	
MORAND Marie-Thérèse	Conseillère municipale	
PIOCH Jean-Roch	Conseiller municipal	
SOULIER Chantal	Conseillère municipale	

Elu secrétaire de séance : Florence BOISAN